



Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Avril 2010

MENSUEL N° 136 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clouquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Urbanisme

Brel nous a imposé une chanson pas très agréable !

Oui, nous pouvons dire que **nous avons été mal à l'aise** lors de la commission de concertation qui analysait la demande pour un permis d'urbanisme en vue de la construction de 100 logements sociaux sur le terrain situé à l'avenue Jacques Brel, au-dessus du parking régional Roodebeek.

Voilà bien un dossier qui a suscité beaucoup de passions ... parfois malsaines !

Nous avons l'habitude que les avis des uns et des autres se bornent à traiter tout simplement la demande de permis avec toutes les considérations architecturales, esthétiques, d'intégration paysagère, de densité ou encore les problématiques de mobilité. Cela n'a pas été le cas lors de cette concertation du 16 mars.

D'abord des réactions assez incroyables de défense d'un « poumon vert » de la part d'habitants qui eux-mêmes ont investi des bâtiments voisins du projet « Brel ». C'est un comble de pouvoir profiter d'une belle situation, mais de refuser ce même profit pour d'autres. D'ailleurs, ce n'était certainement qu'un prétexte parce que ces défenseurs de l'environnement, nous ne les avons ni vus ni entendus lorsqu'il s'agissait de la sauvegarde du Val d'Or ou d'autres sites d'un intérêt bien autre en matière de biodiversité.

Prétexte parce que ce qui gênait particulièrement certains habitants était le type de logements qui allaient être construits et donc nous avons assisté à une stigmatisation nette des futurs habitants. Sous des discours « lissés », sous le couvert d'une mauvaise qualité architecturale (qui est malheureusement bien réelle), sous le couvert de problèmes de mobilité, c'était bien « on ne veut

pas un ghetto à côté de chez-nous ! ». Et cela c'est inacceptable ! Y a-t-il d'un côté les bons citoyens et de l'autre « ceux » qu'il serait bon de loger ailleurs ... mais jusqu'où peut aller le « ailleurs » dans la tête de certains.

Une interpellation spontanée et somme toute assez courageuse a d'ailleurs fait part en séance du même malaise que nous. Précisons que le comité de quartier Roodebeek et certains habitants ont eu des interventions fermes mais constructives, se cantonnant à l'objet de la réunion.

Pour revenir plus prosaïquement au projet, il est exact que nous y sommes également opposés pour essentiellement des raisons d'intégration et de qualité architecturales (voir nos motifs précis sur notre site internet : www.wiq.be sous la rubrique « Enquêtes publiques »), mais ce qui frappe à nouveau dans un dossier de cette importance, c'est le manque de concertation préalable.

La Société du Logement de la Région de Bruxelles (SLRB), demanderesse, a organisé une réunion d'information quelques jours avant le début de l'enquête publique, y annonçant assez clairement qu'il existait peu de possibilités de modifier le projet présenté (notamment parce que c'était le résultat d'un concours architectural), ... cela n'a pu qu'exaspérer le public présent ainsi que la Commune qui s'est positionnée contre le projet tel que présenté. Pourtant, la Commune était tout à fait au courant du projet puisque plusieurs réunions ont eu lieu entre les services régionaux et communaux. Alors pourquoi avoir attendu quasi l'enquête publique pour se prononcer contre ... alors que la Région affirme que la Commune n'était pas opposée à cette demande, à quelques détails près. Dans ce jeu de ping pong d'affirmations relayées lors de la commission, nous ne

connaitrons jamais la vérité, nous n'étions pas conviés à la partie. Nous pouvons juste regretter le manque de concertation en aval, qu'elle soit initiée par la Région ou par la Commune, surtout pour un dossier important qui comportait potentiellement de nombreux aspects délicats.

Quoiqu'il en soit **le dossier continue son chemin** puisque la commission de concertation a remis un avis le 30 mars, à huit clos. Et sans surprise, toutes les administrations régionales ont remis un avis favorable sous conditions et la Commune un avis défavorable⁽¹⁾.

Pour rappel, dans ce cas-ci c'est la Région qui délivre le permis et non la Commune qui pourra toujours, si elle le juge nécessaire, entamer des recours, mais là ce seront des choix politiques.

Bernard Devillers
Coordonateur

⁽¹⁾Vous pouvez télécharger l'avis sur le site de la commune sous le lien <http://www.woluwe1200.be/vie-communale/democratie-locale/participation-citoyenne/commissions-de-concertation/fichiers/>

Non à un immeuble sur l'ancien lit du Roodebeek !

Le projet d'implantation d'un immeuble à appartements à la rue Verploesem en face du Delhaize et proche d'un site classé a reçu un avis défavorable lors de la commission de concertation du 16 mars dernier.

Voici les considérants principaux de ce refus :

- Considérant que la demande se situe également dans la zone de protection de la ferme « Hof ter Cauwerschueren » classée comme monument et de ses abords classés comme site par arrêté du gouvernement du 03/03/2005 ;
- Considérant que la Commission

Le « petit » patrimoine



L'escalier

Dans les maisons bourgeoises, l'escalier est presque toujours placé dans un vestibule grandiose, il en est l'élément le plus beau. Mis en valeur par l'importance de sa décoration, il est destiné à être vu.

L'escalier est réellement un objet décoratif, fait de bois précieux, travaillé avec soin et amour du détail, chaque escalier est un objet unique en son genre.

Dans les maisons prestigieuses, la cage d'escalier principale est fréquemment doublée par un escalier de service conçu pour être dérobé.

La fonction de l'escalier est d'accueillir les invités et de les conduire vers les grands salons du premier étage.

La première marche de l'escalier, plus grande que les suivantes et arrondie à son extrémité, est souvent réalisée en pierre et forme la transition entre le sol dallé du vestibule et les volées en bois de chêne.

A suivre...



Geneviève Vermoelen
Contact au 02/735 03 65



Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert

Royale des Monuments et des Sites a émis un avis défavorable sur la demande ;

- Considérant que le projet prévoit un sous-sol très profond (36m) c'est à dire une emprise nettement trop importante et très proche du site classé ;
- Considérant que vu le choix du programme de prévoir des appartements « monofaces », un accès pompiers vers l'arrière de la parcelle est prévu depuis l'avenue des Iles d'Or sur une largeur de 5,50m ;
- Considérant que cet accès est stabilisé par du béton et prévoit un remblais perpendiculairement au lit asséché du Roodebeek qui court en contrebas de la propriété ;
- Considérant que le projet prévoit une densité de logements trop importante impliquant un sous-sol se développant trop en profondeur sur le terrain réduisant de manière importante la surface de pleine terre ;
- Considérant qu'au vu de la configuration des lieux et de la forme particulière de la parcelle, le rapport P/S et le taux d'imperméabilisation ne reflète pas l'impact massif du projet ;

Plus de précisions sur ce projet sur notre site internet : www.wiq.be

Mobilité/Sécurité

J'ACCUSE !

Je le dis tout net : il y a danger de mort avenue Georges Henri au niveau de la métairie Van Meyel.

Un tragique accident s'est produit à cet endroit, à la sortie du parking ; une dame a été renversée par un camion le 25 novembre 2009 à 11H du matin.

J'étais présent.

Résultat : je vous passe les détails, mais la dame a été hospitalisée 2 mois et demi à Saint-Luc !

Qui est responsable ? A vrai dire, je n'en sais rien. Mais étant donné ma présence sur place pendant une bonne heure, j'ai pu constater que **les bulles à verre** à cet endroit ont certainement joué un rôle ; en effet, elles masquent la visibilité des automobilistes qui quittent le parking.

Le jour même, j'ai adressé un courrier relatant les faits aux autorités communales. N'ayant jamais reçu la moindre réponse, je me suis rendu à l'administration communale.

Une 2^{ème} session sans succès !

Le projet d'implantation de deux immeubles à appartements à l'avenue de Broqueville et à la rue de la Cambre a reçu, pour la seconde fois, un avis défavorable lors de la commission de concertation du 16 mars dernier.

Voici les considérants principaux de ce refus :

- Considérant que la demande vise la démolition de la maison unifamiliale existante avenue de Broqueville datant de 1927 ;
- Considérant que le projet ne prévoit que 18 emplacements de parking pour les 24 logements, et que donc cette dérogation n'est pas acceptable ;
- Considérant que lors de la commission de concertation du 30/06/2009, il avait été soulevé que l'immeuble existant avenue de Broqueville présentait un très bon état sanitaire et que le projet n'apportait aucune justification technique de la démolition ;
- Considérant que la présente demande ne répond toujours pas à ces deux points ;
- Considérant qu'au vu de ces éléments manquants, la démolition de l'immeuble avenue de Broqueville n'est pas acceptable ;



- Considérant qu'en ce qui concerne la nouvelle construction rue de la Cambre, même si le gabarit projeté respecte les prescriptions du titre I du règlement régional d'urbanisme en matière de profondeur en s'alignant sur l'immeuble de droite le plus profond sans dépasser l'immeuble de gauche le moins profond de plus de 3m, le projet ne respecte pas le bon aménagement des lieux notamment par rapport à l'angle aigu de l'îlot ;

Plus de précisions sur ce projet sur notre site internet : www.wiq.be



Cette photo démontre clairement le manque de visibilité pour les véhicules qui sortent du parking de la métairie.

Je viens enfin de recevoir une lettre de quelques lignes me signalant « qu'une question écrite avait été adressée au Parlement Bruxellois concernant la localisation des bulles à verre de l'av. Georges Henri, à hauteur de la Métairie Van Meyel »,

ce 10 mars, plus de 3 mois après l'accident !

En attendant les « bubules » sont toujours là au même endroit.

Un bon conseil : avis à tout le monde, surtout aux seniors et aux enfants de l'école en face, **SOYEZ TRES PRUDENTS** quand vous passez par là !

Michel Guirlinger

Comité de quartier Prekelinden/Bois de Linthout et Parvis St Henri



A l'agenda de l'ASEPRE

Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Promotion du Réseau écologique

Hof ter Musschen

Gestion du site : avec la CEBE, rendez-vous à 10 h les samedis 02/05, 05/06 et 03/07.

Visites guidées : avec la CEBE, Rendez-vous à 10 h les dimanches 03/05, 06/06 et 04/07.

Infos : R. Beys au 02771 33 71.

Concert à l'église St-Henri

Le samedi 8 mai 2010 à 16 h

Anne Vinck (soprano)
Sonia Ferro (clavecin)

Oeuvres de Mozart, Haydn, B. Strozzi
et E. Jacquet de La Guerre

Le verre de l'amitié sera servi après le
concert – Participation libre

Info : Michel Guirlinger : 02/734 75 44
ou 0472 22 61 43

Une initiative des comités de quartiers Prekelinden/Bois de Linthout et parvis Saint-Henri avec la collaboration de la paroisse Saint-Henri.

Formation au compostage individuel

Judi 20 mai 2010 à 19h30

Cette formation s'adresse aux personnes qui possèdent un jardin, qu'il soit petit, moyen ou grand.

Au cours de cette soirée, il vous sera expliqué pourquoi, comment et que composter. On vous présentera également les

différentes techniques existantes, les problèmes les plus courants et les solutions à y apporter ainsi que l'usage que l'on peut faire du compost. Cette présentation sera suivie d'un débat questions/réponses. Le tout durera approximativement deux heures.

Formation au vermicompostage

Judi 27 mai et le mardi 22 juin 2010 à 19h30

Cette formation est essentiellement destinée aux personnes ne possédant pas de jardin mais qui souhaitent réduire la quantité de déchets qui finissent à l'incinérateur.

La formation présentera la théorie nécessaire pour bien démarrer et gérer sa vermicompostière ainsi que des trucs et astuces pour la fabriquer soi-même. Vous aurez également l'occasion de découvrir des modèles commerciaux et artisanaux utilisés par les maîtres-composteurs.

Lieu : Maison du Développement Durable, 26 rue d'Edimbourg, 1050 Ixelles. Métro Porte de Namur (plan d'accès : <http://www.mundo-b.org/pdf/fr/6-Plan.pdf.pdf>)

Inscription : Inter-Compost : 02/893.09.04 ou compost@ieb.be

Septième grande brocante du quartier Schuman – Bouleaux – Peupliers.

Dimanche 9 mai 2010

La septième brocante du quartier verra le nombre d'emplacements porté cette année à 250. Elle se tiendra le dimanche 9 mai 2010, entre 8h et 15h, et vous pourrez ainsi, tout à la fois vous débarrasser d'objets devenus, pour vous, inutiles, ou en acquérir d'autres, dont vous rêviez !!



Alors n'hésitez pas à réserver votre ou vos emplacements auprès de notre président, Marcel De Rongé, en appelant le 0472/475.024 et ceci avant le 30 avril 2010.

Vous inscrire ? Le prix des emplacements est de 10 € par emplacement de 3 mètres de largeur.

Nous rencontrer ? Rendez-vous au stand du Comité du quartier, où vous trouverez diverses boissons rafraîchissantes, et de quoi vous sustenter.

Un château gonflable et du grimage (gratuits), sont prévus pour l'enchantement des enfants.

plus

Bourse aux jeux, jouets et vêtements d'enfants

L'École Parc Schuman organise sa première grande bourse aux jeux, jouets et vêtements d'enfants en collaboration avec la brocante du Clos des Peupliers. Alors venez nombreux pour faire de bonnes affaires et passer un bon moment ce dimanche 9 mai de 8 h à 15 h à l'École du Parc Schuman.

Info : www.ecoleparcschuman.be



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?

Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83

Email : woluintertquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an**



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

